



**GOVERNEMENT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 17/08/2021

### **CRÉATION D'UNE AIDE AU PLURALISME DES TITRES DE PRESSE ÉCRITE ULTRAMARINS**

La ministre de la Culture, Roselyne Bachelot-Narquin, et le ministre des Outre-mer, Sébastien Lecornu, annoncent la création d'une aide au pluralisme des titres de presse écrite ultramarins. C'est la première fois que la spécificité des titres ultramarins est prise en compte par la mise en place d'une aide qui leur est exclusivement dédiée.

Cette aide pérenne au pluralisme, d'un montant total de 2 millions d'euros par an, s'adresse aux entreprises de presse écrite, imprimée ou bi-médias, dans les Outre-mer. L'aide vise à apporter un soutien aux publications payantes traitant de l'actualité et d'information politique et générale (IPG).

Ce dispositif s'inscrit dans le cadre du plan de filière « presse » voulu par le Président de la République. Il vise à faciliter l'accès des habitants d'outre-mer à la presse d'information politique et générale, conformément à l'objectif de valeur constitutionnelle de pluralisme de la presse.

Le Gouvernement reste pleinement mobilisé pour assurer son soutien au secteur de la presse.

[Retrouvez en ligne le communiqué de presse](#)

**Contacts presse :**

**Ministère de la Culture**  
**Délégation à l'information et à la communication**  
Mél : [service-presse@culture.gouv.fr](mailto:service-presse@culture.gouv.fr)

**Cabinet du ministre des Outre-mer**  
Mél : [mompresse@outre-mer.gouv.fr](mailto:mompresse@outre-mer.gouv.fr)

[Désinscription ici](#)